



Madame La Présidente,

Vous nous convoquez ce jour à un CTL dont l'ordre du jour est la 3^{ème} et dernière étape du NRP 2022 concernant la restructuration des services du secteur d'Aurillac, alors que, comme d'habitude, vous avez déjà tout décidé. Déjà à la mise en place des 2 premières étapes du NRP à Mauriac et Saint-Flour nous écrivions :

« Le projet de nouveau réseau de proximité est mortifère pour les services de la DGFIP. Notre présence à ce CTL reviendrait à venir discuter avec vous de la taille de la corde pour nous pendre ou de la date de nos funérailles, nous nous y refusons. ».

Notre position n'a pas changé. Nous refusons de cautionner par notre présence votre projet de destruction de nos services. Au contraire la crise sanitaire, économique et sociale sans précédent qui frappe notre pays mériterait que l'on s'attache à préserver les services publics, dont les services publics de proximité et d'accueil des usagers.

Pourtant les pouvoirs publics poursuivent un processus de réforme de l'Etat, dont nombre de dispositions aboutissent à remettre en question les conditions de travail, les missions, les emplois des agents du service public et l'égalité d'accès de nos concitoyens au service public.

Pire, le Directeur Fournel a profité de la crise sanitaire, avec ses fidèles collaborateurs locaux, pour tout mettre en œuvre pour que le processus de destruction de notre administration à réseau soit finalisé à brève échéance.

Nous rappelons que le NRP c'est la liquidation du réseau des trésoreries et des centres des finances publiques (près de 4000 points d'accueil sur le territoire) au 31 décembre 2022, c'est la destruction de 9 000 emplois entre 2018 et 2022 (chiffres officiels du contrat d'objectifs et de moyens de la DGFIP) qui viennent s'ajouter aux 20 000 emplois détruits depuis 2008.

Sa mise en œuvre dans le Cantal a conduit à la fermeture des Services des Impôts à Mauriac et Saint-Flour et de 10 Trésoreries. Ainsi la vingtaine de Trésoreries que comptait le département au début des années 2000 aura été remplacée par 3 « Services de Gestion Comptable » à Aurillac, Saint-Flour et Mauriac et une Trésorerie hospitalière à Saint-Flour.

Dans le même temps un tiers des effectifs, soit 124 agents, a été supprimé au nom de la réduction des déficits publics et de la réforme de l'État. Il reste aujourd'hui moins de 225 agents pour assurer l'ensemble des missions.

Toutes ces restructurations vont de pair avec une remise en cause sans précédent des droits et garanties des agents.

Au plan local vous déclinez sans sourciller cette politique en ignorant les effets qu'a un tel bouleversement dans la vie personnelle et professionnelle des agents que ne sauraient rassurer les entretiens individuels qui n'offrent aucune garantie et perspective. En témoigne d'ailleurs le choix que vous faites de ne pas présenter ces projets de restructurations devant le CHSCT.

Malgré les justifications contenues dans les documents de travail de ce CTL, vous poursuivez vos contre-réformes néfastes dans un dialogue social dégradé, coûte que coûte, et au mépris des revendications de l'ensemble des agents et des élus.

Contrairement à ce que vous affirmez il ne s'agit nullement de construire un nouveau réseau de proximité mais bien

au contraire d'engager une entreprise de destruction du service public de proximité. Cette entreprise va se poursuivre par le transfert de pans entiers d'activité, de suppressions massives d'emploi comme le prévoit le contrat d'objectifs et de moyens.

Un nouveau contrat d'objectifs et de moyens est d'ores et déjà lancé avec l'idée de supprimer encore plus d'emplois et de structures. Le remue-ménages n'est qu'une stratégie managériale de plus dont l'unique finalité est de forcer les agents à adhérer à des décisions déjà actées.

De plus, les mesures d'accompagnement financières et statutaires à la mobilité subie, que vous déclinez a minima, ne sont que la transposition dans notre administration d'un véritable plan social.

Ce contexte dont vous êtes responsable nous oblige à boycotter ce CTL.

La CGT Finances publiques revendique l'abandon de ces réformes. Malgré les satisfecit de la direction locale sur la réussite de la mise en place du NRP dans le Cantal, force est de constater que le service public est fortement mis à mal et que les agents ont vu leurs conditions de travail se dégrader et leurs perspectives d'avenir hypothéquées. Ce n'est pas seulement nous qui le disons mais ce sont les constats objectifs effectués par l'association EIPAS et l'assistante sociale dans le cadre de leurs diagnostics sur les risques psycho-sociaux.

La CGT demande une nouvelle fois la tenue d'un CHSCT. Elle rappelle que celui-ci doit être consulté sur tout projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail des agents. Il devra se prononcer au vu des rapports circonstanciés remis par l'ISST et la médecine de prévention.

Elle exige que l'ensemble des droits et garanties statutaires et financiers de la totalité des agents soit pleinement respecté et appellent l'ensemble des personnels à se joindre à la journée de mobilisation interprofessionnelle du jeudi 29 septembre pour exiger :

- l'arrêt des réformes et restructurations ;
- l'arrêt des suppressions de postes ;
- Pour la création d'emplois statutaires et la titularisation des contractuels ;
- Pour l'augmentation immédiate des traitements par la revalorisation de la valeur du point d'indice (si l'on tient compte de la hausse des prix, il a perdu 17,6 % de sa valeur en vingt-deux ans, malgré l'augmentation récente de 3,5 %), du régime indemnitaire et un plan de qualification conséquent ;
- Pour combattre toute réforme des retraites aboutissant à un rallongement de l'âge de départ ou du nombre d'années de cotisations et toute remise en cause des régimes spéciaux.

TOUTES et TOUS en GRÈVE JEUDI 29 SEPTEMBRE

RASSEMBLEMENT à AURILLAC place des Droits de l'Homme à 9 heures.

A Aurillac, le 27 septembre 2022

Les élus CGT Finances Publiques au CTL :

Patrice BRUN, Laurent VEYLET, Claire LASSERRE, Joël MAYNARD